

Sur quelques coléoptères Cerambycidae remarquables observés au Rocher de Cheffois (Vendée, France)

François BÉTARD & Joël GERBAUD

Abstract: This note aims to present some recent and new observations on three striking species of longhorn beetles (Cerambycidae) encountered at the "Rocher de Cheffois" (Vendée): *Cerambyx cerdo*, *Rosalia alpina* and *Aromia moschata*. Since two of them are strictly protected in France and Europe, they reinforce the need of habitat conservation at that place as a potential Natura 2000 site.

Mots-clé : longicornes, espèces remarquables, patrimoine entomologique, Cheffois, Vendée (France).

Key-words: longhorn beetles, striking species, entomological heritage, Cheffois, Vendée (France).

INTRODUCTION

Les Cerambycidae, plus couramment appelés longicornes ou capricornes, sont une vaste famille d'insectes de l'ordre des Coléoptères qui compte plus de 30 000 espèces dans le monde, dont 246 sont recensées en France [BRUSTEL *et al.*, 2002]. Dans le cadre de l'atlas des longicornes du Massif armoricain récemment publié [GOUVERNEUR & GUÉRARD, 2011], 88 espèces ont été signalées en Vendée. Cette famille de Coléoptères, l'une des mieux connues de la faune de France, comporte de nombreuses espèces remarquables par leur rareté ou leur beauté, ce qui a valu à quelques-unes d'entre elles d'être protégées aux échelons national et international.

L'objectif de cet article est de faire état d'observations récentes et nouvelles sur quelques longicornes remarquables trouvés au Rocher de Cheffois, en Vendée (fig. 1). Classé comme ZNIEFF de type 1, ce site est connu de longue date par les botanistes et naturalistes régionaux, aussi bien pour sa flore spécialisée que pour son entomofaune particulièrement riche et diversifiée (odonates, lépidoptères, orthoptères) [MNHN, 2003-2011]. La diversité entomologique du site est en grande partie liée à la variété des biotopes rencontrés dans l'ancienne carrière et les milieux adjacents : landes sèches, boisements, zones humides, etc. (fig. 1). Des prospections entomologiques effectuées durant l'année 2011 nous ont permis de découvrir quelques Cerambycidae remarquables, dont *Cerambyx cerdo* et *Rosalia alpina*,

tous deux protégés aux niveaux national et européen.

LE GRAND CAPRICORNE, *CERAMBYX CERDO* LINNÉ, 1758

Le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), ou Capricorne du chêne, est l'un des plus grands Coléoptères d'Europe. Avec une taille comprise entre 24 mm et 55 mm (hors antennes), il présente une couleur noire brillante, avec l'extrémité des élytres brun-rouge (pl. I, a). Le dimorphisme sexuel (propre à de nombreuses espèces de longicornes) permet de reconnaître facilement un mâle d'une femelle : les antennes du mâle dépassent largement l'apex de l'abdomen, alors qu'elles atteignent seulement l'extrémité des élytres chez la femelle. Des confusions sont toutefois possibles avec des espèces ressemblantes (en particulier *Cerambyx miles*, de taille voisine) et nous rappelons ci-après les principaux critères morphologiques qui permettent de les distinguer.

Le Grand Capricorne est inféodé aux différentes essences de Chêne (*Quercus* sp.), c'est une espèce de répartition ouest-paléarctique, très commune dans le Sud de la France, mais relativement peu présente dans la moitié nord. Dans l'Ouest du pays, son aire de distribution semble limitée par une insolation annuelle minimale d'environ 1 600 heures ; l'espèce est ainsi bien représentée en Vendée [GOUVERNEUR & GUÉRARD, 2011]. Son cycle de développement s'étale

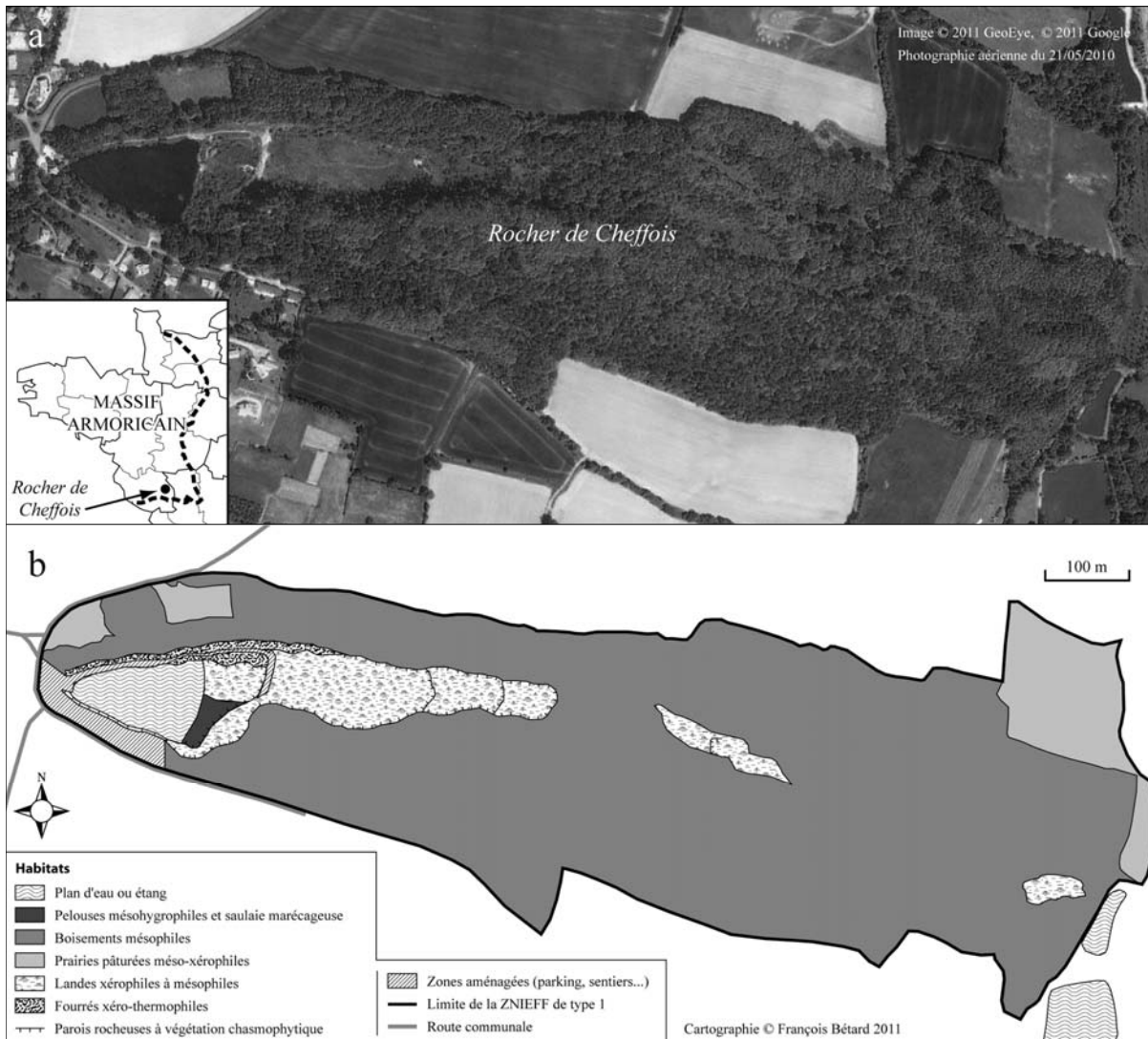


Fig. 1 – Le Rocher de Cheffois : a – localisation et vue aérienne ; b – répartition des habitats naturels et semi-naturels d'après photo-interprétation et observations de terrain

sur 3 à 4 ans : saproxylique, sa larve se loge dans le bois mort ou vivant pendant plusieurs années (pl. I, b), tandis que l'apparition des adultes a lieu de juin à septembre, avec une activité surtout crépusculaire et nocturne. *Cerambyx cerdo* est une espèce nationalement protégée, inscrite aux annexes II et IV de la directive européenne "Habitats-Faune-Flore" et à l'annexe II de la Convention de Berne.

Au Rocher de Cheffois, l'espèce a été observée en plein jour en pratiquant la prospection à vue. Deux individus mâles ont été observés le 27 juillet 2011 dans les boisements mésophiles qui entourent la carrière, sur les troncs de chênes pédonculés (*Quercus robur*) qui constituent sa plante hôte sur le site. Un individu mort a été observé la même journée au pied d'un chêne dépérissant, marqué en outre par des galeries larvaires de *Cerambyx cerdo* (planche I, c). L'abon-

dance de chênes sénescents et de bois mort sur le site semble être un facteur favorable à la présence de cette espèce au Rocher de Cheffois. À quelques kilomètres de ce site, le *Cerambyx cerdo* a aussi été vu à Saint-Maurice-le-Girard (la Gourlière), le 27 juillet 2011. Par ailleurs, cet insecte a été observé assez régulièrement dans cette commune et à Cheffois, entre 1977 et 2007 (Gerbaud, obs. pers.).

LA ROSALIE DES ALPES, *ROSALIA ALPINA* (LINNÉ, 1758)

Mesurant de 15 mm à 40 mm, la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*) est aussi l'un des plus grands et des plus beaux Coléoptères d'Europe. De coloration bleu cendré, avec des taches noires de formes variables sur les élytres, l'espèce

**CLÉ D'IDENTIFICATION
DES QUATRE ESPÈCES DU GENRE *CERAMBYX* PRÉSENTES EN FRANCE**

(d'après VILLIERS, 1978)

- 1a. Deuxième article des antennes presque aussi long que large. Angle sutural des élytres épineux. Antennes des mâles beaucoup plus longues que le corps..... **2**
- 1b. Deuxième article des antennes très fortement transverse. Angle sutural des élytres sans épine. Antennes des mâles non ou de peu plus longues que le corps..... **3**
- 2a. Face plantaire des deux premiers articles des tarses postérieurs avec la pubescence séparée sur une ligne médiane par une bande dénudée..... ***Cerambyx cerdo* Linné, 1758**
- 2b. Face plantaire du premier article seulement des tarses postérieurs avec la pubescence séparée sur la ligne médiane par une bande dénudée..... ***Cerambyx welensii* (Kuster, 1846)**
= *Cerambyx velutinus* Brullé, 1832
- 3a. Antennes du mâle ne dépassant l'apex que de la longueur du dernier article ; celles de la femelle n'atteignant que le milieu des élytres. Fémurs postérieurs du mâle n'atteignant pas, de loin, l'apex des élytres..... ***Cerambyx miles* Bonelli, 1812**
- 3b. Antennes du mâle dépassant l'apex des élytres de deux ou trois articles ; celles de la femelle l'atteignant ou le dépassant légèrement. Fémurs postérieurs du mâle atteignant l'apex des élytres..... ***Cerambyx scopoli* Fuesslin, 1775**

ne peut être confondue avec aucun autre longicorne (pl. I, d). En France et en Europe, son hôte de prédilection est le Hêtre (*Fagus sylvatica*). Toutefois, l'espèce peut également vivre aux dépens d'autres feuillus, tels le Frêne (*Fraxinus excelsior*), l'Aulne (*Alnus glutinosa*) ou le Charme (*Carpinus betulus*). En France, l'insecte est très répandu dans les Alpes, les Cévennes et les Pyrénées mais demeure beaucoup plus rare et localisé en plaine et dans la moitié nord. Dans l'Ouest, l'espèce est bien implantée dans le Sud du Massif armoricain, en Loire-Atlantique et en Vendée [GOUVERNEUR & GUÉRARD, 2011]. À cette latitude, son cycle biologique dure de 2 à 3 ans : après une longue phase larvaire dans le bois mort ou déperissant, l'émergence des adultes a lieu en juillet-août ; l'espèce devient alors surtout active et observable aux heures chaudes de la journée. Souvent perçue comme rare, mais toujours considérée comme emblématique [NICOLLET & LEMPÉRIÈRE, 2002], la Rosalie des Alpes est strictement protégée au niveau national. L'espèce est inscrite sur la liste rouge des insectes de France métropolitaine et est considérée comme vulnérable par l'UICN. Elle figure donc également, en raison de ce statut, aux annexes II et IV de la directive "Habitats-Faune-Flore" et à l'annexe II de la Convention de Berne.

Sur le site du Rocher de Cheffois, un seul individu a pu être observé au pied d'un frêne (*Fraxinus excelsior*), le 28 juillet 2011. Cet ar-

bre, abondant dans les boisements mésophiles qui entourent la carrière, semble constituer ici la plante hôte de l'espèce, comme d'ailleurs dans la majeure partie de l'Ouest de la France [GOUVERNEUR & GUÉRARD, 2011]. D'autres individus ont été observés dans les alentours lors d'années antérieures (29-05-1976, 07-07-1978, 18-07-1979, 09 et 15-07-1984, 14 et 16-08-1985, 20-08-1986, 07-1989, 25-07-1990, 25-07-1992, 27-07-1993, 16-07-1995, 14-07-1996, 27-07-1997, 22-07-2001, 13-07-2003 : Gerbaud, obs. pers.), sur les communes de Cheffois (la Butaire) et Saint-Maurice-le-Girard (la Gourlière, la Vallée). Toutes ces observations tendent ainsi à confirmer le bon maintien de l'espèce dans cette partie du Bocage vendéen, tant que subsistent des frênes têtards dans les bosquets et les haies bocagères.

**L'AROMIE MUSQUÉE,
AROMIA MOSCHATA (LINNÉ, 1758)**

L'Aromie musquée (*Aromia moschata*), ou Capricorne musqué, est une très belle espèce de longicorne, remarquable par sa taille (22 mm à 35 mm) et par sa couleur brillante d'un vert bleu-vert, à reflets métalliques cuivrés (pl. I, e). Lorsqu'il est dérangé, l'insecte a la particularité d'émettre une sécrétion à odeur de musc, à l'origine de son nom de genre (*Aromia* = parfum) et d'espèce (*moschata* = musqué). Il n'y a pas de

confusion possible avec d'autres longicornes de nos régions. L'espèce est présente dans toute la France et dans toute l'Europe, quoiqu'assez rarement observée en raison de ses mœurs discrètes. Son habitat est généralement lié à la présence de zones humides où poussent des saules (*Salix* sp.) et des peupliers (*Populus* sp.) auxquels l'espèce est largement inféodée. Comme *Rosalia alpina*, son cycle biologique varie de 2 à 3 ans. À l'état larvaire, elle se nourrit du bois mort ou vivant des arbres hôtes mentionnés plus haut. À l'état adulte, c'est une espèce diurne et estivale (juin à août), volontiers floricole sur les ombellifères qui poussent dans les milieux humides, souvent à proximité immédiate des saulaies où l'insecte a accompli son cycle larvaire [DU CHÂTENET, 2000]. Contrairement aux deux espèces précédentes, *Aromia moschata* ne possède aucun statut de protection particulier en France. L'insecte n'est inscrit sur aucune liste rouge et n'est pas considéré comme espèce déterminante de ZNIEFF en région Pays de la Loire. L'espèce n'est pourtant ni moins rare, ni moins vulnérable que les deux autres longicornes cités dans cet article. Au contraire, les menaces qui pèsent plus globalement sur la préservation de son habitat lié aux zones humides devraient permettre de reconsidérer au moins son statut de vulnérabilité, aux échelles régionale et nationale.

Au Rocher de Cheffois, l'espèce n'a pas pu être contactée lors des prospections à vue effectuées dans la saulaie marécageuse qui borde le plan d'eau de la carrière, bien que de nombreuses galeries larvaires aient été constatées dans les Saules roux (*Salix atrocinerea*) de cette zone humide (pl. I, f). En revanche, trois individus ont été observés au moyen de pièges à appât à base de vinaigre ou de bière sucrée, dans deux pièges terrestres placés à proximité des saules (le 04-07-2011) et aussi dans un piège aérien situé sur le front de taille supérieur de la carrière (le 03-08-2011). Dans le passé, cet insecte a été observé sur les communes de Cheffois et de Saint-Maurice-le-Girard à différentes reprises : le 14-08-1985, le 28-07-1997 et le 18-07-1999 (Gerbaud, obs. pers.).

CONCLUSION

Les trois longicornes remarquables, *Cerambyx cerdo*, *Rosalia alpina* et *Aromia moschata*, sont des espèces saproxylophages qui dépendent du bois mort ou d'arbres déperissants pour ac-

complir leurs cycles larvaires. Afin de maintenir ces trois Coléoptères d'intérêt patrimonial sur le site du Rocher de Cheffois, les mesures de gestion conservatoire sont relativement simples à mettre en place et consistent à conserver une nécromasse relativement importante dans les peuplements végétaux : le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) pour *Cerambyx cerdo*, le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) pour *Rosalia alpina* et le Saule roux (*Salix atrocinerea*) pour *Aromia moschata*. Une autre mesure de gestion des habitats pourrait préconiser un débroussaillage ciblé pour faciliter la régénération naturelle des essences hôtes et assurer ainsi le renouvellement des classes d'âge sur le long terme. Ce type de gestion est en réalité bénéfique à tout un cortège de Coléoptères saproxyliques, auquel appartient une bonne partie des autres espèces de Cerambycidae recensées sur le site (annexe 1).

Sur les trois Cerambycidae décrits dans cette note, les deux premiers (*Cerambyx cerdo* et *Rosalia alpina*) sont actuellement considérés comme des espèces d'intérêt communautaire inscrites aux annexes II et IV de la directive "Habitats-Faune-Flore" [BENSETTITI & GAUDILLAT, 2002]. En plus d'une importante biodiversité floristique, avec par exemple une flore subendémique : *Silene vulgaris* subsp. *bastardii* [BÉTARD, 2010], ces insectes remarquables s'ajoutent donc aux autres espèces animales d'intérêt communautaire déjà inventoriées (oiseaux nicheurs, libellules, chauve-souris...), renforçant encore le potentiel du site pour un classement en zone Natura 2000.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient Alexandre Gerbaud, pour son concours à la détermination de la plus grande partie des espèces listées en annexe 1, et Stéphane Charrier pour les échanges que nous avons eus et pour ses encouragements.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (coord.), 2002. – "Cahiers d'habitats" Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p. + cédérom.
- BÉTARD F., 2010. – Répartition, écologie et va-

- leur patrimoniale d'une plante subendémique du Sud armoricain : le Silène de Bastard, *Silene vulgaris* subsp. *bastardii* Boreau ex J.Lloyd. *Le Naturaliste Vendéen*, **10**, 23-28.
- BRUSTEL H., BERGER P. & COCQUEMOT C., 2002. – Catalogue des Vesperidae et des Cerambycidae de la faune de France (Coleoptera). *Ann. Soc. Entom. Fr.* (n.s.), **38** (4), 443-461.
- DU CHÂTENET G., 2000. – *Coléoptères phytophages d'Europe. Tome 1*. NAP Éditions, Paris, 360 p.
- GOUVERNEUR X. & GUÉRARD P. (coord.), 2011. – Les longicornes armoricains. Atlas des coléoptères Cerambycidae des départements du Massif armoricain. *Invertébrés Armoricains, les Cahiers du GRETIA*, **7**, 224 p.
- MNHN (Éd.), 2003-2011. – *Inventaire National du Patrimoine Naturel*. Disponible sur <<http://inpn.mnhn.fr>>. (Consulté le 23.12.2012).
- NICOLLET J.P. & LEMPÉRIÈRE G., 2002. – Un coléoptère protégé et emblématique : la Rosalie des Alpes. *Insectes*, **126**, 31-32.
- VILLIERS A., 1978. – *Faune des coléoptères de France. Cerambycidae. Encyclopédie entomologiques - XLII*. Éditions Lechevalier, Paris, 611 p.

François BÉTARD
Université Paris-Diderot, Sorbonne Paris Cité
Laboratoire PRODIG
UMR CNRS 8586 cc 7001
75205 PARIS Cedex 13
francois.betard@univ-paris-diderot.fr

Joël GERBAUD
5 impasse des Amandiers
37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
gerbaud.joel@wanadoo.fr

ANNEXE 1

LISTE SYSTÉMATIQUE DES ESPÈCES DE CERAMBYCIDAE
RECENSÉES AU ROCHER DE CHEFFOIS EN 2011 ET 2012

Sous-famille	Espèce		Observation au Rocher de Cheffois	
	Nom scientifique *	Nom vernaculaire	Milieu	Modalité **
Prioninae	<i>Prionus coriarius</i> (Linné, 1758)	Prione coriace	Bois	PT
Lepturinae	<i>Rhagium bifasciatum</i> Fabricius, 1775	Rhagie inquisitrice	Bois	À vue, PT
Lepturinae	<i>Grammoptera ruficornis</i> (Fabricius, 1781)	Grammoptère à antennes rousses	Lisière du bois	Battage
Lepturinae	<i>Stictoleptura rubra</i> (Linné, 1758)	Lepture rouge	Bois	À vue
Lepturinae	<i>Paracorymbia fulva</i> (De Geer, 1775)	Lepture fauve	Lisière du bois	À vue
Lepturinae	<i>Alosterna tabacicolor</i> (De Geer, 1775)	Grammoptère couleur de tabac	Fourrés, sur <i>Rubus</i>	À vue
Lepturinae	<i>Rutpela maculata</i> (Poda, 1761)	Lepture tachetée	Landes	À vue
Lepturinae	<i>Stenurella nigra</i> (Linné, 1758)	Lepture noire	Fourrés, sur <i>Rubus</i>	À vue
Lepturinae	<i>Stenurella melanura</i> (Linné, 1758)	Lepture à suture noire	Landes	À vue
Lepturinae	<i>Arhopalus rusticus</i> (Linné, 1758)	Criocéphale rustique	Bois et landes, sur <i>Pinus</i>	À vue
Cerambycinae	<i>Cerambyx cerdo</i> Linné, 1758	Grand Capricorne	Bois, sur <i>Quercus</i>	À vue, JN
Cerambycinae	<i>Cerambyx scopolii</i> Fuesslin, 1775	Capricorne de Scopoli	Bois et landes	À vue, PA
Cerambycinae	<i>Rosalia alpina</i> (Linné, 1758)	Rosalie des Alpes	Bois, sur <i>Fraxinus</i>	À vue
Cerambycinae	<i>Gracilia minuta</i> (Fabricius, 1781)	Gracilie minuscule	Landes	Battage
Cerambycinae	<i>Deilus fugax</i> (Olivier, 1790)	Capricorne du genêt	Landes	Fauchage
Cerambycinae	<i>Aromia moschata</i> (Linné, 1758)	Aromie musquée	Saulaie marécageuse	PT, PA
Cerambycinae	<i>Pyrrhidium sanguineum</i> (Linné, 1758)	Callidie rouge sang	Lisière du bois	À vue
Cerambycinae	<i>Phymatodes testaceus</i> (Linné, 1758)	Phymatode variable	Bois	Battage, PA
Cerambycinae	<i>Poecilium alni</i> (Linné, 1767)	Phymatode de l'aulne	Landes	Battage
Cerambycinae	<i>Xylotrechus antilope</i> (Schönherr, 1817)	Clyte antilope	Bois	PA
Cerambycinae	<i>Clytus arietis</i> (Linné, 1758)	Clyte bélier	Bois et landes	Battage
Cerambycinae	<i>Plagionotus arcuatus</i> (Linné, 1758)	Clyte à fascies arquées	Landes	PA
Cerambycinae	<i>Plagionotus detritus</i> (Linné, 1758)	Clyte détritit	Landes	PA
Lamiinae	<i>Mesosa nebulosa</i> (Fabricius, 1781)	Mesose nébuleuse	Bois	Battage
Lamiinae	<i>Agapanthia asphodeli</i> (Latreille, 1804)	Agapanthie de l'asphodèle	Landes, sur <i>Asphodelus</i>	À vue
Lamiinae	<i>Pogonocherus hispidus</i> (Linné, 1758)	Pogonochère hispide	Bois	Battage
Lamiinae	<i>Pogonocherus hispidulus</i> (Piller & Mitterpacher, 1783)	Pogonochère hispidulé	Bois	Battage
Lamiinae	<i>Leiopus femoratus</i> Fairmaire, 1859	Léiope	Bois et landes	Battage
Lamiinae	<i>Leiopus nebulosus</i> (Linné, 1758)	Léiope nébuleux	Bois et landes	Battage
Lamiinae	<i>Exocentrus adpersus</i> Mulsant, 1846	Exocentre poudré	Bois	Battage
Lamiinae	<i>Anaesthetis testacea</i> (Fabricius, 1781)	Anesthète fauve	Bois et landes	PL
Lamiinae	<i>Saperda populnea</i> (Linné, 1758)	Saperde	Landes, sur <i>Populus</i>	À vue, battage
Lamiinae	<i>Tetrops praeustus</i> (Linné, 1758)	Tetrops brûlé	Landes	Battage

* **En gras**, les espèces classées "déterminantes de ZNIEFF" en région Pays de la Loire.

** PA : piège aérien ; PT : piège terrestre ; PL : piège lumineux ; JN : de jour et de nuit.

Planche I



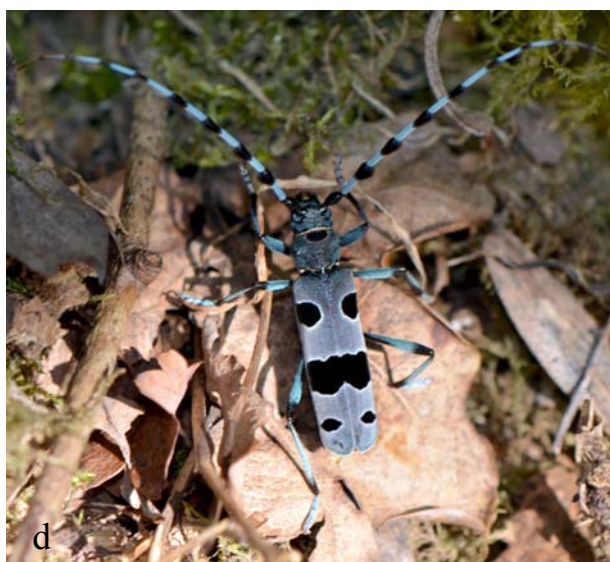
a
Cerambyx cerdo (photo : F. Bétard)



b
Larve de *Cerambyx cerdo* (photo : J. Gerbaud)



c
Galeries larvaires de *Cerambyx cerdo*
sur chêne pédonculé (photo : F. Bétard)



d
Rosalia alpina (photo : F. Bétard)



e
Aromia moschata (photo : J. Gerbaud)



Galeries larvaires d'*Aromia moschata* sur saule roux
(photo : J. Gerbaud)